



Rapports semestriels

Avril 2021

OBSERVATOIRE DES TARIFS BANCAIRES AUX PARTICULIERS DANS LES DOM ET LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Synthèse

L'IEDOM établit l'Observatoire public des tarifs bancaires dans les DOM et les collectivités d'outre-mer (DCOM) de la zone euro, conformément à l'article L. 711-5 du Code monétaire et financier. La collecte et le traitement des données couvrent les 36 établissements bancaires installés dans les six géographies, à partir de leurs documents publics de tarification. Le suivi porte sur les services les plus couramment utilisés par la clientèle (dits « extrait standard des tarifs ») et 3 tarifs règlementés en vigueur au 1^{er} avril 2021. Depuis l'Observatoire d'avril 2018, les libellés des tarifs de l'extrait standard ont évolué pour tenir compte de la création d'une terminologie normalisée arrêtée au niveau de l'Union européenne¹.

Afin de permettre la comparaison des tarifs des DCOM de la zone euro avec ceux de l'hexagone, cet Observatoire reprend également les dernières données publiées par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) pour l'hexagone, c'est-à-dire les tarifs en vigueur au 5 janvier 2020, selon la même méthodologie que celle appliquée par l'IEDOM. L'échantillon du CCSF porte sur la moyenne des tarifs de 109 établissements de crédit hexagonaux représentant 98,8 % des parts de marché des comptes de particuliers.

Les principaux résultats de l'Observatoire d'avril 2021 sont les suivants :

- **5 tarifs moyens de l'extrait standard sur 14 sont inférieurs ou égaux dans les DCOM de la zone euro aux moyennes hexagonales.**
- **Certains tarifs moyens relevés sont en hausse par rapport au précédent Observatoire d'octobre 2020.** Pour l'année 2019, les banques agissant dans les DCOM de la zone euro avaient gelé leurs tarifs sur leur périmètre d'intervention conformément à leur engagement national vis-à-vis du Ministre de l'Economie et des Finances. En 2021, quelques tarifs ont augmenté. Ainsi les frais de tenue de compte progressent significativement pour la première fois depuis avril 2018, pour toutes les géographies, de +13 % par rapport à octobre 2020. Les frais pour un virement SEPA occasionnel fait en agence ont augmenté de +5 % en moyenne, ceux sur internet restant gratuits. D'un autre côté, 2 tarifs moyens de l'extrait standard connaissent de légères baisses en valeur dont l'abonnement à des services de la banque à distance.
- **Hors extrait standard, les frais de rejet des chèques inférieurs et supérieurs à 50,00 euros augmentent un peu** par rapport à l'Observatoire d'avril 2020. Ils s'établissent à 28,52 euros et 46,59 euros, ce qui est en dessous des tarifs maximum imposés par la loi (respectivement 30,00 euros et 50,00 euros), alors que les frais de commission obligatoire sont inclus.

¹ Le décret n° 2018-774 du 5 septembre 2018 vise à améliorer la comparabilité des frais appliqués par les établissements de crédit et de paiement dans toute l'Union européenne (UE) par la création d'un « document d'information tarifaire (DIT) ». La structure du DIT reprend celle de l'extrait standard des tarifs, à laquelle s'ajoutent les informations complémentaires relatives à (ou aux) offre(s) groupée(s) de services éventuellement commercialisée(s) par chaque établissement.

Tarification moyenne des services bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon au 1^{er} avril 2021

en euros	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte	Saint-Pierre-et-Miquelon	DCOM zone euro	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD								
Tenue de compte (par an)	24,71	20,13	25,4	19,37	22,63	22,14	22,14	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,05	0,11	0,26	0	0	0	0,08	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,77	1,26	1,12	1,4	1,07	2,15	1,41	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,41	0,3	NS	NS	0,34	SO	NS	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,42	43,74	45,06	42,38	42,89	42,89	43,57	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44,07	43,08	42,98	41,85	41,99	42,89	42,72	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	33,38	31,25	33,18	32,15	31,52	38,23	32,6	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	0,95	0,92	0,96	0,94	0,95	1	0,95	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	4,08	3,99	3,98	3,82	3,89	3,8	3,93	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0	0
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0
Commission d'intervention (par opération)	7,61	7,19	7,52	7,57	7,66	8	7,55	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	25,55	26,12	25,56	23,34	23,96	18,3	24,55	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS								
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	29,55	28,97	29,69	29	29,41	30	29,3	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	48,49	46,77	48,98	46	47,79	50	47,38	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	19,92	20	20	20	20	19,99	

(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Méthodologie : la collecte des tarifs est effectuée toutes taxes comprises (TTC) par la société Sémaphore Conseil. Les tarifs présentés sont des moyennes pondérées par géographie calculées par l'IEDOM. Le tarif de chaque établissement de crédit est pondéré par le nombre de comptes ordinaires de particuliers détenus par l'établissement au 31 décembre 2020 (les coefficients de pondération ont été mis à jour en avril 2021). La moyenne DCOM zone euro tient compte du poids de chaque géographie (nombre total de comptes ordinaires de particuliers).

En 2020, le paysage bancaire a évolué dans les DCOM de la zone euro. La Société Générale de Banque aux Antilles (SGBA) a été cédée au Groupe Promontoria MMB. Au sein de ce groupe, la banque My Money Bank a repris les activités de la SGBA. Cet établissement est déjà implanté dans les DCOM de la zone euro au travers de ses sociétés de financement en Guadeloupe, Guyane, Martinique (Somafi-Soguafi) et à La Réunion (Sorefi). La SGBA est désormais devenue la Banque des Caraïbes (BDC).

La Fédération du Crédit Mutuel Antilles-Guyane (FCMAG) a intégré depuis le 1^{er} janvier 2020 la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel et opère désormais sous l'appellation « Crédit Mutuel Alliance Fédérale ».

Nota bene : ❶ La structure des places bancaires, avec le poids parfois important de certains établissements, explique les écarts sensibles entre les géographies. ❷ L'Observatoire ne retient que les valeurs unitaires de services, et ne présente pas les forfaits aux définitions propres à chaque établissement de crédit. ❸ Une évolution de tarif moyen peut n'être due qu'à l'évolution du nombre de comptes des établissements (mis à jour lors des observatoires d'avril).

GUADELOUPE

Tarification moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	BRED-BP	CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE	CEPAC	BNP PARIBAS ANTILLES-GUYANE	CRCAMG	BDC	LA BANQUE POSTALE	LCL	Guadeloupe	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD										
Tenue de compte (par an)	30	24	24	36	30	38,4	14,4	28	24,71	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	1,5	0	0	0	0	0	0	0,05	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	1,5	2	2	2,3	1,7	50	2	1,77	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,6	50	50	0,3	0,5	0,5	0,23	50	0,41	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47	46,2	42	44,5	46	45	42	47	44,42	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47	39	42	44,5	46	40	42	47	44,07	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37	30	40	30	33	32	29,5	32,5	33,38	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	1	1	0	0,85	1,4	0,95	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	4,2	3,5	3,9	5,05	4	4,2	3,8	6	4,08	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	6,5	8	8	8	8	6,9	8	7,61	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30	26	18,3	32	24	29,95	24	36	25,55	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS										
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	30	30	30	28,5	30	29,55	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	50	50	50	45	50	48,49	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	20	20	20	20	20	20	

(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

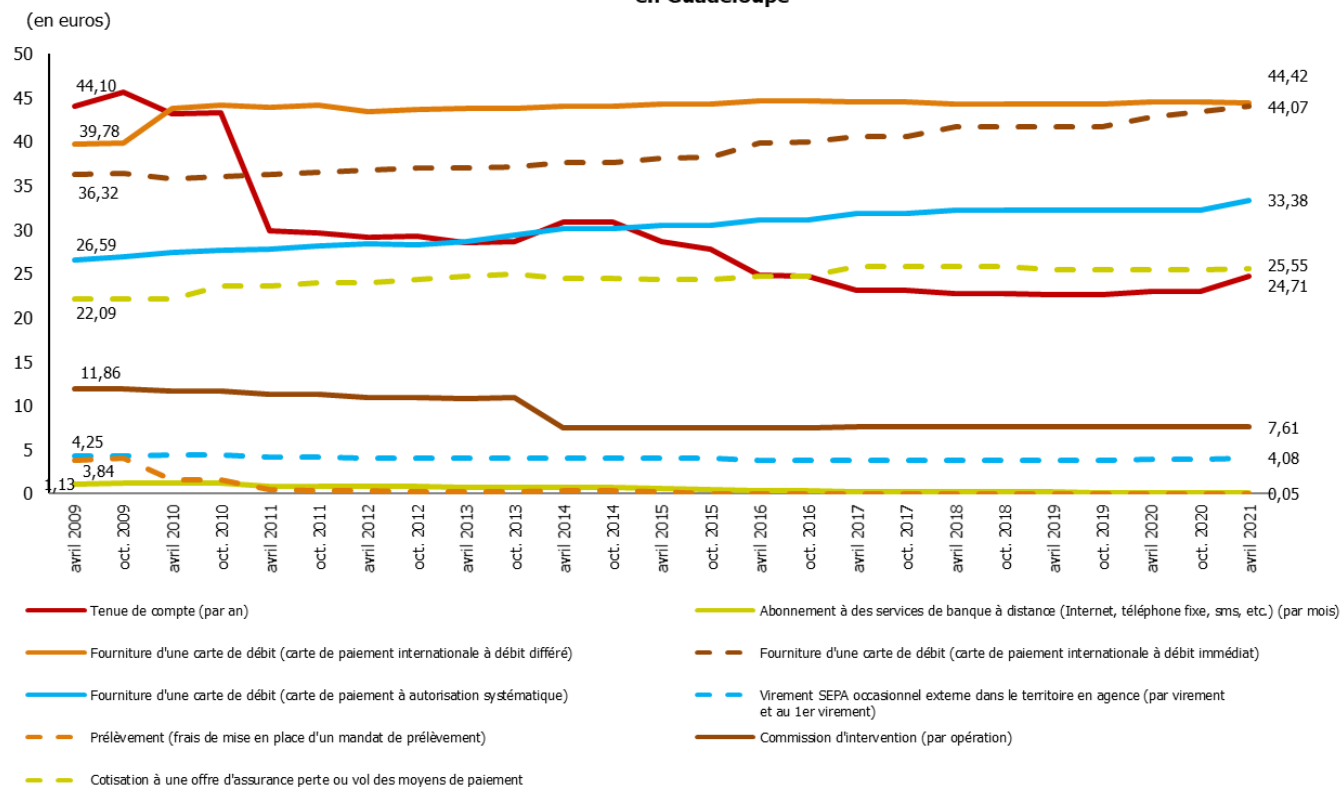
SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021

en Guadeloupe



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

GUYANE

Tarification moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	BRED-BP	CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE	CEPAC	BNP PARIBAS ANTILLES-GUYANE	CRCAMMG	LA BANQUE POSTALE	LCL	Guyane	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD									
Tenue de compte (par an)	30	24	24	33,16	30	14,4	28	20,13	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	1,5	0	0	0	0	0	0,11	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	1,5	2	1,84	0	SO	2	1,26	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,6	SO	SO	0,28	0,3	0,21	SO	0,3	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47	46,2	42	44,5	47	42	47	43,74	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47	39	42	44,5	43	42	47	43,08	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37	30	40	30	31,82	29,5	32,5	31,25	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	0,92	1	0,85	1,4	0,92	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	4,2	3,5	3,9	4,65	4	3,8	6	3,99	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	6,5	8	7,37	8	6,9	8	7,19	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30	26	18,3	32	24	24	36	26,12	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS									
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	27,65	30	28,5	30	28,97	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	46,08	50	45	50	46,77	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	18,43	20	20	20	19,92	

(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

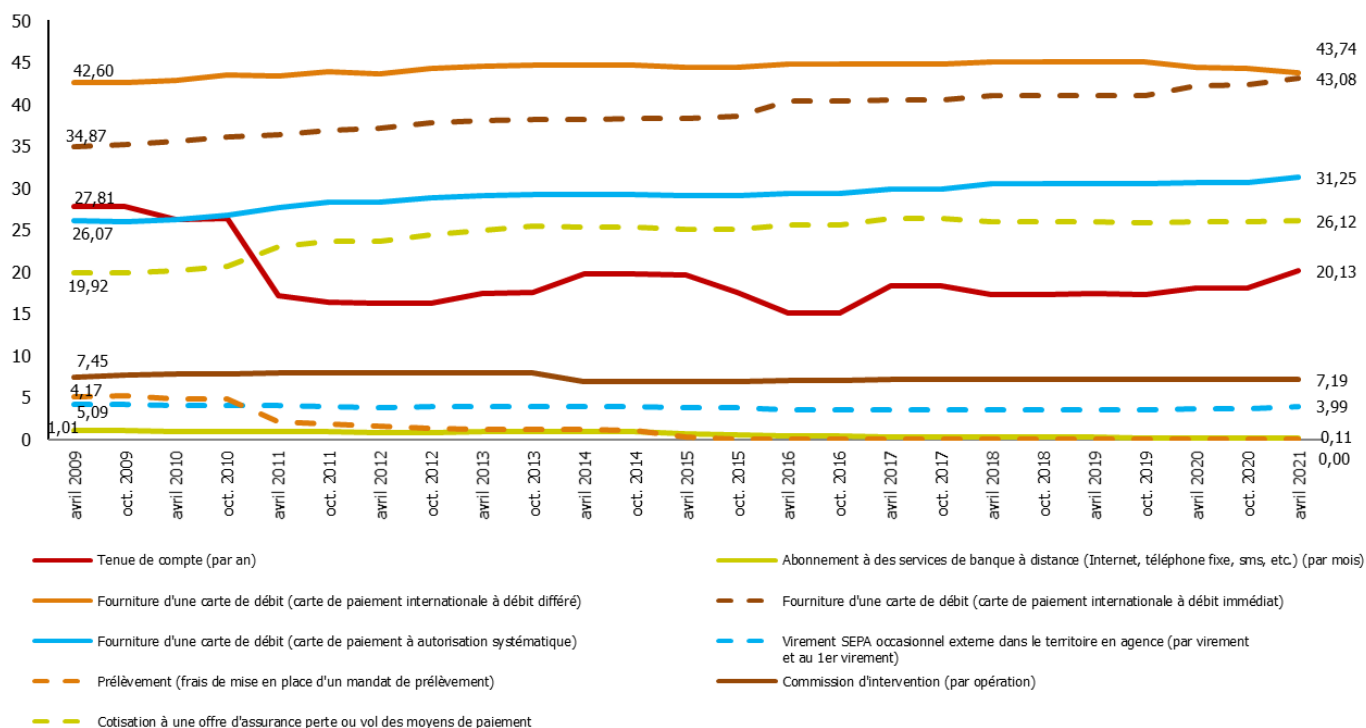
SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021 en Guyane

(en euros)



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

MARTINIQUE

Tarifcation moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	BRED-BP	CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE	CEPAC	BNP PARIBAS ANTILLES-GUYANE	BDC	CRCAMMG	LA BANQUE POSTALE	LCL	Martinique	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD										
Tenue de compte (par an)	30	24	24	36	38,4	30	14,4	28	25,4	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	1,5	0	0	0	0	0	0	0,26	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	1,5	2	2	1,7	0	50	2	1,12	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,6	50	50	0,3	0,5	0,3	0,23	50	NS	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47	46,2	42	44,5	45	47	42	47	45,06	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47	39	42	44,5	40	43	42	47	42,98	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37	30	40	30	32	31,82	29,5	32,5	33,18	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	1	0	1	0,85	1,4	0,96	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	4,2	3,5	3,9	5,05	4,2	4	3,8	6	3,98	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	6,5	8	8	8	8	6,9	8	7,52	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30	26	18,3	32	29,95	24	24	36	25,56	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS										
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	30	30	30	28,5	30	29,69	29,68
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	50	50	50	45	50	48,98	48,98
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

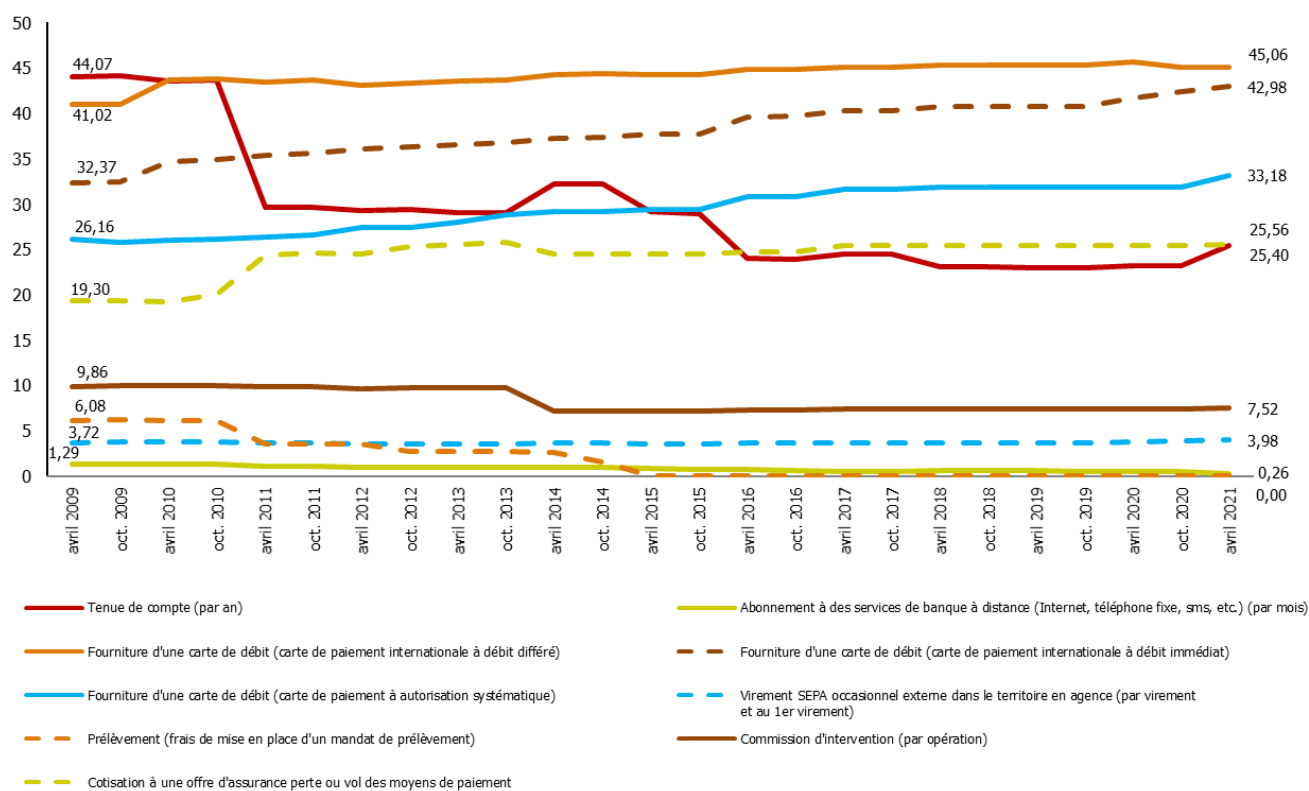
NS : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021 à la Martinique

(en euros)



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

LA RÉUNION

Tarifcation moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	BRED-BP	CEPAC	BFCOI	CRCAMR	LA BANQUE POSTALE	BNPP RÉUNION	La Réunion	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD								
Tenue de compte (par an)	30	24	27	12	14,4	36	19,37	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	0	0	0	0	0	0	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2	1	1	50	2	1,4	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,6	50	0,3	50	0,23	50	NS	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47	42	42	40	42	46	42,38	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47	42	40	38	42	46	41,85	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37	40	30	28	29,5	34	32,15	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	1	0,85	0,95	0,94	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	4,2	3,9	3,5	3,8	3,8	3,5	3,82	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	8	8	8	6,9	8	7,57	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30	18,3	21,25	24	24	21,48	23,34	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS								
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	28	28,5	30	29	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	40	45	50	46	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	20	20	20	20	

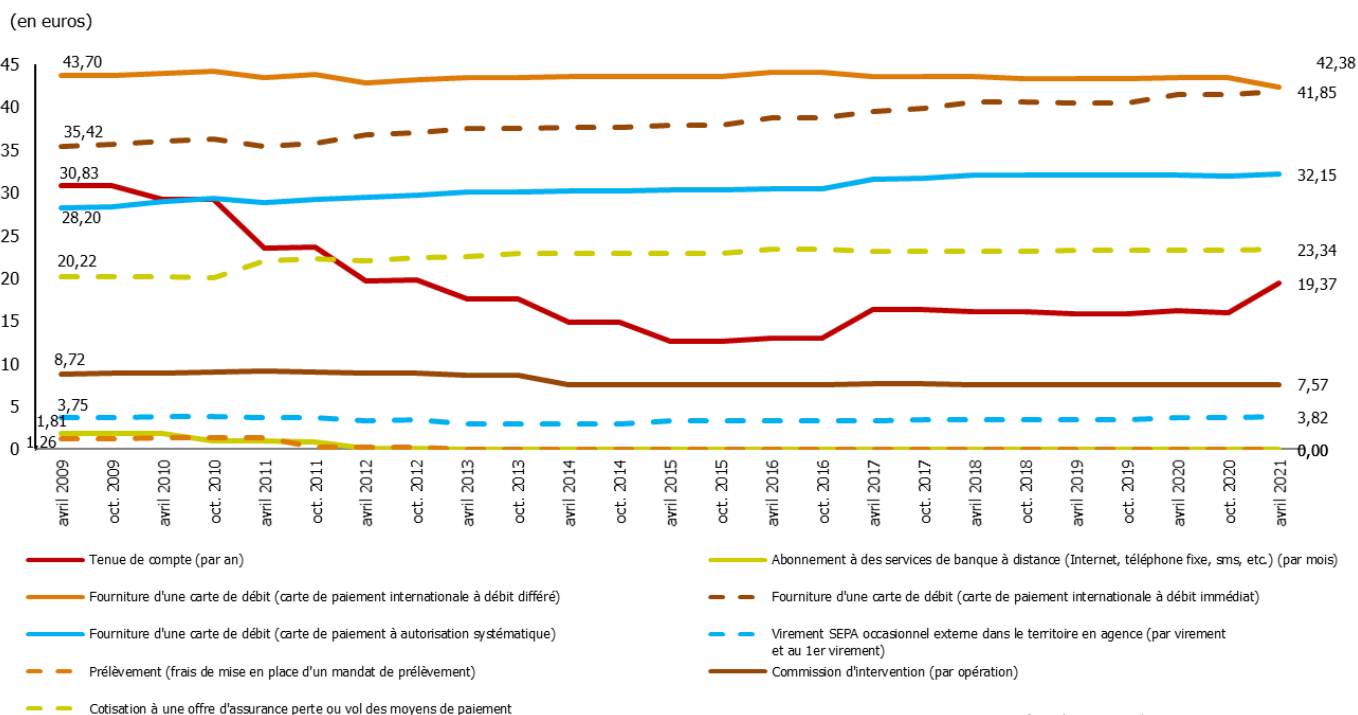
(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021 à La Réunion



MAYOTTE

Tarification moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	BFCOI	BRED-BP	CEPAC	CRCAMR	LA BANQUE POSTALE	Mayotte	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD							
Tenue de compte (par an)	27	30	24	12	14,4	22,63	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	0	0	0	0	0	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1	1,05	2	1	50	1,07	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,3	0,6	50	50	0,21	0,34	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	42	47	42	40	42	42,89	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	40	47	42	38	42	41,99	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	30	37	40	28	29,5	31,52	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	1	0,85	0,95	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	3,8	4,2	3,9	3,8	3,8	3,89	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	8	8	8	6,9	7,66	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	21,25	30	18,3	24	24	23,96	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS							
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	28	28,5	29,41	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	40	45	47,79	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	20	20	20	

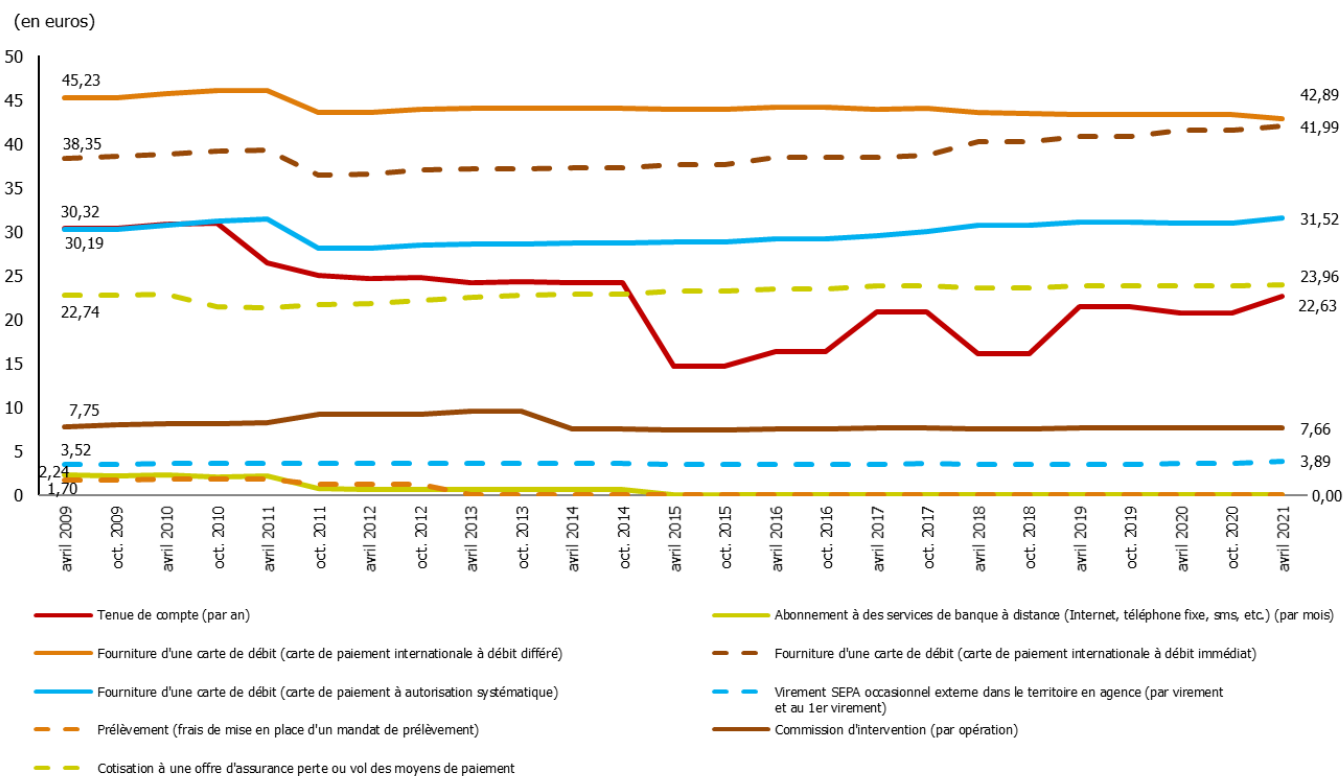
(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021 à Mayotte



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Tarification moyenne des services bancaires au 1^{er} avril 2021

en euros	CEPAC	CEIDF	Saint-Pierre-et-Miquelon	Hexagone ⁽¹⁾
TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD				
Tenue de compte (par an)	24	17,4	22,14	19,16*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0	0	0	0,01
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	2	2,55	2,15	1,47
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	50	50	50	0,25
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	42	45,15	42,89	42,08
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	42	45,15	42,89	41,14
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	40	33,7	38,23	30,65
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 ^{er} retrait payant)	1	1	1	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 ^{er} virement)	3,9	3,55	3,8	4,13
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 ^{er} virement)	0	0	0	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0	0	0	0,13
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0	0	0	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8	8	8	7,51
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	18,3	18,3	18,3	24,17
TARIFS RÉGLEMENTÉS				
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30	30	30	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50	50	50	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20	20	20	

(1) Tarifs en vigueur au 5 janvier 2020

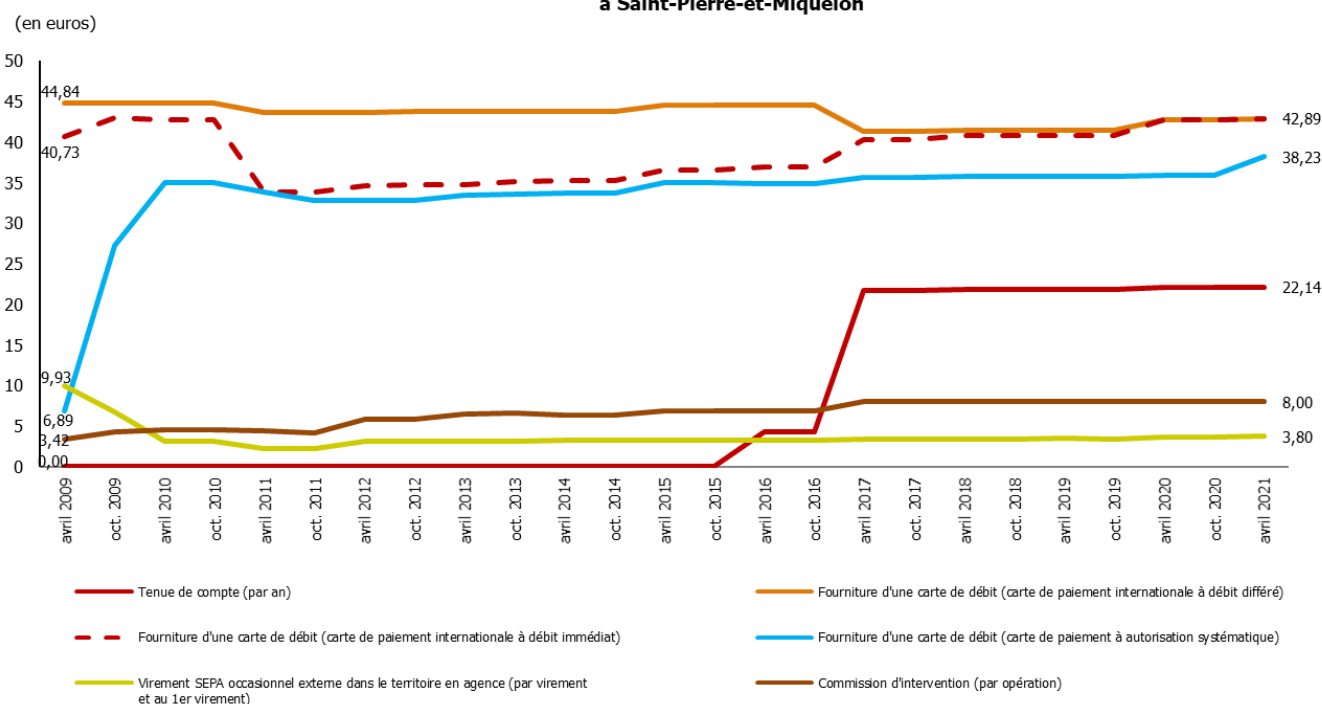
SO : Sans objet (service non proposé)

* Le montant de 19,16 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

** Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2021

à Saint-Pierre-et-Miquelon



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : M.-A. POUSSIN-DELMAS

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : mai 2021 – Dépôt légal : mai 2021